



Union des Cadres de l'Administration cantonale genevoise

COMMUNICATION IMPORTANTE

Genève, le 30 octobre 2023

Prise de position du comité de l'UCA

Chères et Chers Membres de l'UCA,

Le 19 octobre dernier, lors de son Assemblée du personnel, le Cartel intersyndical a voté à l'unanimité une résolution appelant à une demi-journée de grève pour le mardi 14 novembre.

Le Cartel entend ainsi exprimer son mécontentement après le refus du Conseil d'Etat d'entrer en matière sur une indexation des salaires et des prestations sociales et complémentaires de 5%.

Le comité de l'UCA n'approuve pas cette résolution et ne s'y associe pas mais laisse à chaque membre de notre association la liberté de choix de soutenir et/ou de participer à ce mouvement.

Le comité vous rappelle que le statut de cadre n'empêche en rien d'exercer son droit de grève. Le cadre reste un employé de l'Etat au même titre que tous les autres collaborateurs et collaboratrices.

Pour le comité de l'UCA
Jacques Folly